



PROCES-VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

(C.D.A.)

Réunion plénière du Jeudi 17 Septembre 2020 (19H00) par visioconférence

Président : Julien SAUCIER

Ont participé : Denis BERTIN - Steven CHOISEL - Stéphane DESANLIS - Bertrand GAUDRILLER
- Maxence LAURENT - René MOLLE – Gilles MOREAU – Yann NOIZET - Gatien PIERROT –
Julien SAUCIER - Jacques SOMMIER – Gaël THOMAS

Sont excusés : Luc CLERGE - Christophe DELISSUS – David DEUDON - Dominique HUET -
Sébastien HUET – Francis GORGERIN – Olivier JOBERTY – Renaud POTIER - Giovanni
RICHARD

Etait invité et a participé : Aurélien BRIEST (*Conseiller Technique en Arbitrage*)

Julien SAUCIER remercie les membres de leur présence.

La CDA présente ses sincères condoléances à Jean-Philippe PETITJEAN suite au décès de sa maman.

De même, la CDA présente ses sincères condoléances à la famille de Robert INGLEBERT, ancien président de CDA, de CRA et arbitre de la Fédération.

La CDA a une pensée pour Adrien PRUD'HOMME, arbitre de notre district, qui a été victime d'un accident de la route. Elle lui souhaite un prompt et rapide rétablissement.

1. Validation procès-verbal de la CDA du 10 Juin 2020

Le procès-verbal de la CDA du 10 Juin 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Composition et organisation de la CDA pour la saison 2020/2021

Julien **SAUCIER** explique que la CDA est l'une des commissions qui présente le plus de membres au sein du District Marne de Football.

Par conséquent, il convenait de trouver une nouvelle organisation pour diminuer le coût des réunions et pour permettre à la CDA de parfaire son organisation.

De ce fait, la CDA sera composée de deux catégories de réunions : les réunions plénières (moins de membres et moins fréquentes) et les réunions restreintes (avec moins de membres et plus fréquentes).

Le choix des membres participant aux réunions plénières a été arbitré par Julien **SAUCIER** en commun accord avec l'ensemble de la CDA.

La CDA valide à l'unanimité des membres présents sa nouvelle composition et son fonctionnement qui se trouve en annexe 1 à ce procès-verbal.

3. Point sur les décisions rendues par la Commission d'Appel Supérieure du District

La CDA prend acte des décisions de la Commission d'Appel Supérieure du District qui annule ses décisions concernant les sanctions prononcées à l'encontre des arbitres officiels et auxiliaires absents lors des rassemblements durant la saison 2020-2021.

L'analyse de ces décisions révèle, que dans ces cas, un débat contradictoire aurait dû avoir lieu. Les arbitres auraient dû être convoqués pour s'expliquer avant que la CDA débattre sur la pertinence d'une sanction et son quantum.

Certains membres de la CDA sont contrariés par ces décisions régulièrement en défaveurs de la commission.

René **MOLLE** répond à ces inquiétudes sur le fait que des principes fondamentaux de droits de la défense n'ont pas été appliqués et qu'il est légitime de rétablir le bon ordre des choses. Il invite le président de la CDA à rencontrer le président de la Commission Supérieure d'Appel afin de fixer les procédures légales et réglementaires à appliquer pour éviter que les décisions soient contestées sur la forme.

Gatien **PIERROT** dit comprendre les décisions et leurs arguments. Toutefois, il soulève une ambiguïté sur la portée de cette décision et s'interroge sur son incidence concernant les décisions mineures notamment les sanctions financières pour les matchs en retard ou toute autre forme de sanctions.

Julien **SAUCIER** demande à Gatien **PIERROT** de rédiger un protocole pour tous les cas de violation de notre règlement intérieur donnant lieu à des sanctions et de le proposer au président cité supra.

Gatien **PIERROT** accepte mais indique qu'il prendra également attache avec Giovanni RICHARD, responsable du pôle discipline interne, pour échanger sur ses pratiques, ses souhaits et sur le futur protocole.

4. Responsable du pôle Jeunes

Benjamin **PELICAN** a présenté sa démission à la CDA au cours de l'été 2020 pour des raisons personnelles et surtout professionnels. Il n'a plus le temps de s'occuper des jeunes de notre district et il s'éloigne géographiquement du département.

La CDA le remercie vivement de son dévouement au sein de la CDA. Elle lui souhaite plein de réussite.

Julien **SAUCIER** explique qu'il a proposé à Gaël **THOMAS** de rejoindre la CDA et de prendre la responsabilité du pôle Jeunes avec Renaud **POTIER**.

Gaël **THOMAS** se présente à la CDA et explique ses motivations. Il demande à la CDA en quoi consisteraient ses nouvelles fonctions.

Julien **SAUCIER** lui indique qu'il s'agit d'animer et de gérer l'ensemble des JAD et candidats au cours de la saison. De plus, il lui signifie qu'il y a eu lieu d'organiser un stage pour ces jeunes.

Gaël **THOMAS** présente sa candidature pour être responsable du pôle Jeunes.

La CDA nomme à l'unanimité Gaël **THOMAS** responsable du pôle Jeunes.

5. Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA)

Julien **SAUCIER** indique qu'après avoir été moteur dans ce domaine, la Marne est le seul département qui ne possède plus de CDPA.

Cette commission a pour but de recruter et fidéliser nos arbitres.

Il explique qu'il a proposé à David **DEUDON** de faire renaître cette commission mais qu'il a donné un avis réservé.

Gatien **PIERROT** rappelle que, selon la politique fédérale, il est souhaitable que cette commission soit présidée par une personne n'étant pas arbitre notamment un président ou

dirigeant de club. Il invite l'ensemble des membres de la CDA à réfléchir et à diffuser cette information pour rechercher une personne volontaire.

Julien **SAUCIER** précise que la Commission Régionale de l'Arbitrage (CRPA) est très active et que la CDA assure l'intérim pour répondre aux courriels et sollicitations.

6. Les centres de cours

Julien **SAUCIER** indique qu'aucun centre de cours n'a ouvert depuis le début de la saison.

Il est difficile de trouver une salle pour assurer ces activités durant la crise sanitaire.

Seuls les centres de cours de REIMS et d'EPERNAY semblent pouvoir avoir accès à un local pour effectuer les cours.

La CDA accepte que les centres de cours proposent des séances aux arbitres. Toutefois, elle rappelle que cela doit s'effectuer dans le respect strict des mesures sanitaires notamment de la capacité maximale d'accueil des bâtiments, de la distanciation sociale et des gestes barrières.

La CDA se réserve le droit d'interdire la tenue des cours sur un ou plusieurs secteurs si des cas positifs venaient à se déclarer.

Concernant la reprise des cours, elle semble imminente sur **le secteur Rémois**. Il faut noter qu'il y a eu un changement de salle, les cours se déroulent à présent à **l'établissement de REIMS de la LGEF, 9 rue des bons malades 51100 REIMS**.

De plus, le jour des cours à changer, ils se dérouleront **les Mardis** aux horaires habituels (19H30-20H30).

La CDA remercie la LGEF qui prête gracieusement ses locaux pour la formation de nos arbitres.

Concernant les autres centres de cours, les responsables sont invités à indiquer à la CDA l'éventuelle reprise de leurs activités.

La CDA indique qu'aucune obligation n'est imposée aux arbitres de se rendre dans les centres de cours et que cela s'effectue sur la base du volontariat.

7. Les renouvellements 2020-2021

Stéphane **DESANLIS** indique qu'il y a peu de renouvellements chez les D3. Yann **NOIZET** indique qu'il en est de même chez les jeunes. Néanmoins, les autres catégories semblent moins impactées.

Steven **CHOISEL** présente des hypothèses de groupes d'observations pour les différentes catégories qu'il désigne. Il communiquera la version finale à Gatien **PIERROT** pour validation par le comité directeur et diffusion aux arbitres ensuite.

Un point sur le renouvellement des observateurs est effectué. Yves **JACQUOT** souhaite mettre fin à ses fonctions d'observateurs en raison des conditions sanitaires actuelles. La CDA le remercie chaleureusement de son dévouement, de sa disponibilité et de son aide durant de nombreuses années.

Thierry **BURKEL** indique souhaiter prendre une année sabbatique et ne plus observer pour la saison 2020-2021. La CDA en prend note et espère le retrouver pour la saison 2021-2022.

8. Courriers reçus depuis la dernière CDA

Gabriel **DERAMOND** a demandé le transfert de son dossier d'arbitre suite à son départ pour un autre département.

La CDA le remercie pour son implication notamment au sein de l'Espace Réparation et lui souhaite bonne continuation.

La CDA avait écrit à la CRA concernant la candidature d'Elodie **DEPIT** pour devenir Jeune Arbitre de Ligue. La CRA est favorable à cette procédure. En cas de réussite à l'examen JAL, Elodie **DEPIT** devra demander à obtenir la passerelle JAL/L3 pour accéder le plus vite possible à la fédération.

De nombreuses difficultés ont été recensées concernant la validation des dossiers médicaux de Ligue.

La CDA a bien conscience de ce problème. Elle a réagi immédiatement auprès des services de la Ligue, du District, pour essayer de trouver une solution.

René **MOLLE** confirme ces propos et indique que le District Marne de Football a validé un nouveau médecin pour faciliter le renouvellement de nos arbitres et accélérer la gestion des dossiers.

La CDA reste vigilante pour les saisons à venir.

Elliott **GERBER**, ancien jeune arbitre de la fédération et arbitre de Ligue, souhaite reprendre l'arbitrage à un niveau départemental.

La CDA valide sa reprise. Il sera affecté en qualité de District 3.

Patrick **POTIER**, arbitre auxiliaire, demande à la CDA de devenir Arbitre Assistant Officiel. Au regard du nombre de matchs que Patrick **POTIER** effectuait pour la CDA alors qu'il était arbitre auxiliaire et de son dévouement, la CDA valide cette demande. Il sera affecté AAD2.

Camille **DIDELET** informe la CDA que pour des raisons professionnelles, elle ne peut continuer la pratique de l'arbitrage et remercie l'ensemble des formateurs pour leur dévouement.

La CDA prend acte de l'arrêt de Camile **DIDELET** et lui souhaite bonne continuation.

Xavier **FAROY** et Maurice **GAY** informent la CDA que la saison 2020-2021 sera leur dernière saison. La CDA prend acte de cette information et leur demande de la contacter s'ils souhaitent bénéficier de conditions particulières pour leur dernier match.

Romain **THIEBAULT** demande à la CDA de devenir arbitre assistant et de n'arbitrer qu'une fois par mois. La CDA accepte et affecte Romaine **THIEBAULT** comme AAD2.

Une formation d'initiateur en arbitrage s'est déroulée le Samedi 12 septembre 2020 au CREPS de REIMS. Denis **BERTIN**, Luc **CLERGE**, Pascal **HUBERT**, Jean-Marc **UDIN**, Gaël **THOMAS**, Michel **VUIBERT** et Thomas **VINCENT** y ont participé.

Certains arbitres ont demandé à recevoir un « protocole sanitaire » concernant les conditions particulières du COVID.

Gatien **PIERROT** répond que les différents protocoles sont publiés sur les sites des Ligues et des Districts et qu'en plus ils ne sont pas très détaillés concernant le rôle des arbitres et les protocoles spécifiques à cette fonction. Néanmoins, il est évident que si un tel protocole était créé, il serait diffusé immédiatement et pleinement aux arbitres.

Sylvain **CAMUS** décide d'arrêter l'arbitrage. La CDA en prend acte et le remercie pour les services rendus.

Thomas **MACHOMETTA** informe la CDA de son déplacement géographique pour des raisons professionnelles. La CDA procède au transfert de son dossier et lui souhaite une bonne continuation.

Olivier **JOBERTY**, arbitre auxiliaire, demande à la CDA de redevenir arbitre officiel et indique les conditions dans lesquelles ce retour aurait lieu.

La CDA valide, à l'unanimité, la nomination d'Olivier **JOBERTY** comme arbitre District 3. Il sera affecté « hors groupe » comme il est membre de CDA.

Eric **MARTIN**, arbitre stagiaire, informe la CDA qu'il est extrêmement déçu des refus qu'il a eu de la part du district concernant son aptitude médicale et des nombreux examens qu'on lui demande de faire. Par conséquent, il demande à la CDA de le nommer arbitre auxiliaire. La CDA accepte et nomme Eric **MARTIN** arbitre auxiliaire.

Damien **BERNIER** demande à être arbitre auxiliaire. La CDA valide cette demande.

9. Futsal

Maxence **LAURENT** demande à faire un bilan de l'activité Futsal de la CDA. Julien **SAUCIER** lui autorise à ajouter ce point à l'ordre du jour.

Maxence **LAURENT** informe la CDA qu'il y a 8 arbitres Futsal. Il précise que les désignations sont compliquées en l'état comme certains clubs sont éloignés dans le département ce qui rend impossible le respect du barème kilométrique.

Maxence **LAURENT** indique à la CDA que des demandes de formation ont été effectuées. Néanmoins, aucun support de FIA Futsal n'est parvenu. Par conséquent, tenir une telle formation est impossible.

La CDA conseille aux personnes intéressées de s'inscrire à la FIA du mois d'Octobre 2020 et à la suite de la réussite à cette formation, ils pourront passer directement la partie spécifique Futsal sur une journée.

10. Candidats Ligues Marnais

Gilles **MOREAU** et Olivier **JOBERTY** sont très contents de l'attitude et du travail réalisé par les candidats Ligues.

Un probatoire a eu lieu au mois de septembre 2020, 1 candidat semble se démarquer et est à l'aise sur l'examen blanc. Pour le reste des candidats, les résultats sont justes. Il faut poursuivre les révisions et ne rien lâcher.

Un dernier questionnaire sera envoyé avant l'examen.

La CDA décide de présenter l'ensemble des candidats à l'examen.

La CDA encourage ces candidats et leur souhaite bonne chance pour l'examen d'octobre 2020.

11. Echos d'autres instances

René **MOLLE** indique que les élections se préparent au District Marne de Football. Il indique qu'un Club Marne s'est créé afin de permettre aux joueurs sans club de pratiquer leur passion en Foot Loisir en Foot et Footgolf. Le président de ce club est Bertrand **GAUDRILLER**.

Le District Marne de Football recense une baisse de 20 % des licenciés.

Le dernier Comité Directeur de la mandature aura lieu le 16 octobre 2020.

12. Questions diverses

Les stages de milieu de saison auront lieu :

- Le 03/01/2021 : de 8h à 17h30 pour les JAD
- Le 10/01/2021 : de 8h à 12h pour les D1 + AA1
- Le 10/01/2021 : de 13h30 à 17h30 pour les D2 + AA2
- Le 17/10/2021 : de 13h30 à 17h30 pour les D3 + Auxiliaires

Sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas.

Maxence **LAURENT** informe la CDA qu'il effectue cette saison un service civique au sein de la LGEF et rattaché à la CRA pour développer, promouvoir et recruter. Il réalise notamment des interventions au sein des clubs.

13. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion de CDA aura lieu le 14 octobre 2020 à 19H00. Une convocation sera envoyée accompagnée de l'ordre du jour.

Une fois l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22H13.

Le président : Julien **SAUCIER**

Le secrétaire de séance : Gatien **PIERROT**